

19 déc 2013 -18:16

Appartient à Conseil des ministres du 19 décembre 2013

Octroi d'une aide financière à l'aéroport de Bruxelles-national

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Mobilité Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à octroyer une aide financière en faveur des utilisateurs des services de Brussels Airport Company, titulaire de la licence d'exploitation de l'Aéroport de Bruxelles-National.

Au vu de la crise actuelle dans l'aviation, le Conseil des ministres a décidé d'attribuer une aide financière annuelle de 19 millions d'euros pour les années 2014, 2015 et 2016 en faveur de l'aéroport de Bruxelles-national, pour le financement des frais des infrastructures liées à la sûreté. Ce soutien est utilisé afin de diminuer les coûts de sûreté des usagers de l'aéroport.

Projet d'arrêté royal octroyant un subside à Brussels Airport Company, titulaire de la licence d'exploitation de l'Aéroport de Bruxelles-National, pour le soutien aux infrastructures liées à la sûreté

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>